

REPUBLIQUE DU TCHAD
UNITÉ-TRAVAIL-PROGRÈS



MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

ECOLE NORMALE DES INSTITUTEURS

BILINGUES D'ABECHE (ENIBA)

MEMORANDUM D'ENTENTE

**ENTRE LE BUREAU DU HAUT COMMISSARIAT DES
NATIONS-UNIES POUR LES REFUGIES (UNHCR) AU TCHAD ET
L'ECOLE NORMALE DES INSTITUTEURS BILINGUES
D'ABECHE (ENIBA) SUR LES MODALITES DE FORMATION
DES ENSEIGNANTS REFUGIES DE L'EST DU TCHAD.**

Abéché, ce 25 Avril 2017

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'EN'.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'ED'.

PREAMBULE

Ce Mémorandum d'Entente (MoU) est conclu entre le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (ci-après dénommé UNHCR) au Tchad, dont le siège est à Ndjamena, représenté par le Représentant de l'UNHCR au Tchad d'une part et l'Ecole Normale des Instituteurs Bilingues d'Abéché (ci-après dénommée ENIBA) ayant son siège à Abéché (Tchad) et représenté par son Directeur Administratif d'autre part. Chaque entité est désignée comme une «Partie» et collectivement les « Parties ».

Considérant que, depuis son implantation au Tchad, l'UNHCR a toujours fourni une protection internationale et une assistance à des centaines de milliers de réfugiés ;

Considérant que l'Education est un droit fondamental dans le contexte de la Convention de Genève de 1951 relatif au statut des réfugiés et tous les autres instruments internationaux pertinents en la matière ;

Considérant que l'éducation est, pour les réfugiés une priorité au sens où elle leur permet de reconstruire leur vie, d'améliorer leur société, de développer leurs compétences et leurs connaissances en vue d'œuvrer pour la réconciliation nationale, la lutte contre la pauvreté et la résolution des conflits ;

Considérant le point 55 de la feuille de route issue du séminaire gouvernemental de Douguia tenu en mai 2014 stipule l'intégration des camps de réfugiés dans le système éducatif tchadien ;

Considérant qu'à la date de la signature du présent mémorandum, le Tchad compte environ 550.000 réfugiés enregistrés dont environ 320.000 Soudanais résidant dans les camps de l'Est du Tchad ;

Considérant que la stratégie développée actuellement par le HCR vise l'autonomisation des réfugiés dans les camps et villages d'accueils ;

Considérant que les enseignants réfugiés des camps ont besoin d'un renforcement de capacités pour mieux répondre aux exigences de leurs fonctions d'instituteurs ;

Considérant que les maitres communautaires réfugiés diplômés de l'ENIBA (promotions 2013-2014 et 2015-2016) apportent une grande contribution à l'enseignement de qualité dans les camps ;

